

Commission permanente

47,4 M€ DE FINANCEMENTS RÉGIONAUX VOTÉS

Réunis en commission permanente, vendredi 29 mai 2026 à Besançon, les élus ont voté 47,4 millions d'euros de financements régionaux.

FOCUS SUR QUELQUES DOSSIERS

Développement économique

→ Aides individuelles aux entreprises

Afin de soutenir l'entrepreneuriat (TPE/PME), la Région attribue un montant total de 1,06 M€ en faveur de douze entreprises.

Neuf entreprises bénéficient d'avances remboursables pour un total de 1,04 M€, afin de soutenir la création, la croissance, l'investissement matériel ou au recrutement de cadres), Parmi elles :

- ▶ MÉCANIQUE ET SERVICES (mécanique de précision) à Saint-Loup-Géanges (Saône-et-Loire) : 250 000 € ;
- ▶ ACMO (accastillage inox) à Glay (Doubs) : 200 000 € ;
- ▶ BOTISUM (solutions de gestion pour les vins et les spiritueux) à Dijon (Côte-d'Or) : 150 000 € ;
- ▶ FHYBERA (composites et solutions de stockage d'énergie) à Dole (Jura) : 164 650 € ;
- ▶ LOSANJE (textile recyclé) à Nevers (Nièvre) : 136 108 € ;
- ▶ MB CONCEPT (mécanique de précision) à Beaucourt (Territoire de Belfort) : 130 000 € ;
- ▶ AMIROY (biotechnologies appliquées à l'agriculture) à Arc-lès-Gray (Haute-Saône) : 120 000 €.

Trois entreprises sont accompagnées sous forme de subventions, dans le cadre des dispositifs « décarbonation des industries » et « conseils stratégiques » :

- ▶ ARDPI (ingénierie et études techniques) à Dijon (Côte-d'Or) : 4 500 € ;
- ▶ PLASSARD (conception et vente de fils à tricoter) à Chauffailles (Saône-et-Loire) : 12 500 € ;
- ▶ SCHLIGLER (tôlerie fine de précision) à Valentigney (Doubs) : 4 350 € (audit énergétique).

➔ Filière automobile : soutien à ID Casting à Arbois (Jura)

Dans le cadre du plan de soutien à la filière automobile, la Région accompagne les entreprises sous-traitantes du territoire fortement impactées par les défis liés à la transformation de la filière.

Ainsi, ID Casting (fonderie sous pression d'alliages de zinc et de magnésium) à Arbois (Jura) bénéficie d'une avance remboursable à taux nul de 200 000 €, au titre du dispositif « entreprises en mutation et consolidation financière ».

➔ Soutien aux TPE

Dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Région mène une politique ambitieuse en faveur des TPE. Elle accompagne la création, la reprise, la croissance et les projets d'investissement de ces entreprises artisanales, commerciales et de services afin de permettre la création et le maintien d'emplois sur son territoire.

Onze projets, dont cinq en création-reprise et six en croissance, sont soutenus sous forme d'avances remboursables pour un montant total de 305 900 €, permettant la création ou le maintien de 37 emplois.

Parmi les TPE bénéficiaires :

- ▶ ACL EXPO (agencement de lieux de vente) à Thorey-sur-Ouche (Côte-d'Or) : 45 000 € ;
- ▶ CATTET (mécanique de précision) à Fuans (Doubs) : 45 000 € ;
- ▶ L'ARBOISERIE (menuiserie/tabletterie) à Mouchard (Jura) : 45 000 € ;
- ▶ MAKE ICI MORVAN (espace de travail pour les artisans) à Lormes (Nièvre) : 35 000 € ;
- ▶ S PERFORMANCE (mécanique automobile) à Cuiseaux (Saône-et-Loire) : 13 000 €.

➔ Prime à la création-reprise dans les territoires fragilisés (PCRTF)

La PCRTF vise à soutenir les porteurs de projets implantés dans des zones fragilisées, notamment les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires ruraux en revitalisation. Elle est plafonnée à 3 000 €.

À l'occasion de cette commission permanente, les élus accordent une enveloppe globale de 9 000 € pour accompagner trois projets de création ou de reprise d'entreprise :

- ▶ Une boucherie-charcuterie à Tonnerre (Yonne) ;
- ▶ Un salon de coiffure à Decize (Nièvre) ;
- ▶ Un salon de coiffure à Fretigney-et-Velloreille (Haute-Saône).

Agriculture

→ Promotion des métiers de l'agriculture

La Région attribue 40 000 € aux Jeunes Agriculteurs Bourgogne-Franche-Comté pour leur programme régional de promotion des métiers agricoles.

Déployées en 2026, les actions ont pour objectif de valoriser les professions agricoles et de susciter des vocations, dans un contexte de renouvellement des générations. Elles associent les structures départementales des Jeunes Agriculteurs ainsi que les chambres d'agriculture, afin de toucher un large public et mieux faire connaître les opportunités du secteur.

→ Services de remplacement agricoles

Les élus votent une enveloppe de 400 000 € pour le soutien aux services de remplacement agricoles de Bourgogne-Franche-Comté.

Répartie entre les huit structures départementales et la fédération régionale, cette aide contribue à améliorer les conditions de travail des exploitants.

Ces services permettent d'assurer la continuité de l'activité agricole en cas d'absence (maladie, accident, congés, formation ou événements familiaux), sans mettre en péril le fonctionnement des exploitations.

Bois - Forêt

→ Gestion forestière exemplaire

La Région attribue près de 65 200 € d'aides pour accompagner les actions de gestion forestière exemplaire des collectivités, avec pour objectif de renforcer la durabilité, le renouvellement et la résilience des forêts régionales. Ces aides soutiennent les travaux de régénération et d'amélioration des peuplements, le débardage à faible impact (cheval ou câble) et l'élagage.

Parmi les projets accompagnés :

- ▶ 10 000 € de montage de lignes de câbles permettant un débardage aérien en forêt domaniale d'Au Duc (**Yonne**), limitant l'impact sur les sols ;
- ▶ 10 000 € pour le montage de lignes de câbles en forêt domaniale de Cîteaux (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 8 620 € à la commune de Pouilly-sur-Vingeanne (**Côte-d'Or**), pour le renouvellement de peuplements forestiers ;
- ▶ 2 400 € pour une opération de débardage à cheval à Saint-Maurice-des-Champs (**Saône-et-Loire**), technique respectueuse des milieux.

Tourisme

→ Soutien à deux projets hôteliers dans le Jura

Dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma régional de développement touristique 2023-2028, la Région poursuit son engagement en faveur de la modernisation et du développement de l'offre d'hébergement touristique, notamment en milieu rural. Les élus votent **123 625 €** de subventions pour accompagner deux projets jurassiens structurants :

- ▶ 53 825 € pour soutenir l'acquisition de trois nouveaux chalets et l'installation d'un abri vélos au camping du Val de Saine à **Foncine-le-Haut**. Objectif : améliorer la capacité d'accueil, notamment pour des séjours annuels et répondre aux attentes croissantes des clientèles itinérantes ;
- ▶ 69 800 € pour la rénovation de l'Hôtel de Paris à **Poligny**. Les travaux portent sur la modernisation des chambres et des équipements, ainsi que sur la mise aux normes de sécurité et l'amélioration du confort de l'établissement.

Lycées

→ Actions périscolaires

La Région affecte une enveloppe globale de **99 000 €** pour soutenir des actions périscolaires dans les lycées, en faveur de l'engagement, de la culture et de la citoyenneté.

Elle finance notamment **BFC Reporter**, un dispositif d'éducation aux médias avec des ateliers de journalisme et des productions de contenus, ainsi que l'appel à projets **OSE (Oser Semer ses Envies)** qui accompagne des initiatives portées par les élèves (solidarité, écologie, vie lycéenne).

Ces actions sont complétées par des programmes culturels comme **L'Échappée littéraire**, permettant des rencontres avec des auteurs.

Enseignement supérieur - recherche

→ Aide régionale au Numericum Santé (Besançon)

Dans le cadre du Contrat de plan État-Région 2021-2027, la Région attribue une subvention de **2 M€** à l'Université Marie et Louis Pasteur pour la construction du **Numericum Santé** à Besançon.

Cette plateforme de simulation en santé de haut niveau est destinée à répondre à la hausse des effectifs étudiants et à moderniser les méthodes pédagogiques. Le futur équipement, d'une surface de 1 419 m² intégrera des espaces de simulation (bloc opératoire, réanimation, gynécologie-pédiatrie...) ainsi que des dispositifs innovants (simulation immersive, numérique, télémédecine).

La mise en service du bâtiment est prévue pour le second semestre 2028.

→ Soutien à la recherche

Au titre du dispositif « Structuration de la recherche en Bourgogne-Franche-Comté », les élus régionaux votent une subvention de plus de **5,5 M€** pour soutenir la recherche en 2026.

Cette enveloppe permet de financer **42 projets, majoritairement interdisciplinaires**, dont 25 projets inter-laboratoires ou inter-écoles et 19 thèses.

L'aide régionale s'appuie sur trois grandes écoles universitaires de recherche :

- ▶ EIPHI (sciences physiques et ingénierie) ;
- ▶ TRANSBIO (environnement, alimentation, territoires) ;
- ▶ INTHERAPI (santé et thérapies innovantes).

Aménagement du territoire

→ Aide aux agences d'urbanisme (Doubs et Territoire de Belfort)

La Région octroie une enveloppe de **150 000 €** en 2026 pour soutenir le programme d'actions des agences d'urbanisme de Bourgogne-Franche-Comté, soit **50 000 € par structure (Besançon, Montbéliard et Belfort)**.

Ce soutien permet de financer leurs missions d'appui aux politiques d'aménagement (études, animation territoriale, accompagnement des collectivités), notamment autour de la sobriété foncière, du réseau TMA (Transformons nos modèles d'aménagement) et du déploiement de l'observatoire des friches.

Ce dernier est un outil de recensement et de suivi des friches, permettant de mieux connaître ces sites et d'accompagner leur reconversion.

→ Fonds d'aide aux projets (FAP)

Les élus octroient une enveloppe de **58 500 €** dans le cadre du **dispositif régional FAP** (Fonds d'aide aux projet) pour soutenir **dix initiatives locales** en faveur de l'insertion, de l'animation de l'espace public, de la transition écologique et de la participation citoyenne dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Exemples de projets soutenus dans les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et de la Haute-Saône :

- ▶ 15 000 € à Cirq'Ônflex à Dijon pour le projet culturel et participatif « Espace cirque », favorisant l'animation du quartier et la participation des habitants ;
- ▶ 10 000 € à Réussite Emploi à Besançon pour un accompagnement individualisé vers l'emploi des habitants des quartiers prioritaires ;
- ▶ 3 000 € à la commune de Luxeuil-les-Bains pour des animations inter-quartiers.

➔ ENVI (Espaces nouveaux, villages Innovants)

Le programme ENVI a pour objectif de renforcer la cohésion territoriale et sociale dans les espaces ruraux, en accompagnant des projets coconstruits avec les habitants. Il soutient à la fois le « vivre ensemble » et les transitions (mobilités, adaptation climatique, alimentation de proximité), dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Les élus votent une enveloppe de 225 000 € pour soutenir neuf projets, dont :

- ▶ 50 000 € pour la création d'un tiers-lieu culturel et gastronomique à Toury-Lurcy (Nièvre) ;
- ▶ 48 000 € pour l'aménagement d'un espace de convivialité aux Goulles (Côte-d'Or) ;
- ▶ 45 000 € pour la construction d'un espace intergénérationnel à Buffard (Doubs) ;
- ▶ 40 000 € pour l'aménagement du centre-bourg et des abords de l'église de Volnay (Côte-d'Or) ;
- ▶ 5 000 € pour le projet participatif « Tous unis pour Belfahy », avec la Maison de la nature des Vosges saônoises (jardins partagés, sentier, verger...) à Belfahy (Haute-Saône) ;
- ▶ 8 000 € pour un projet de concertation autour d'un café associatif au Bizot (Doubs).

➔ Territoires en action : près de 5,8 M€ pour soutenir les projets locaux

Dans le cadre du dispositif TEA (Territoires en Action) 2022-2028, les élus votent une enveloppe de 5 79 M€ pour soutenir les projets locaux, dont 5,76 M€ pour des projets d'investissement et 23 716 € pour le soutien à l'ingénierie. Ces financements accompagnent des initiatives concrètes au service de l'attractivité des territoires, des mobilités du quotidien, de l'accès aux soins et de la transition écologique,

Zoom sur les opérations par département :

■ Côte-d'Or

- ▶ 512 941 € pour la rénovation et l'extension de la Maison des enfants à Pouilly-en-Auxois ;
- ▶ 212 817 € pour la construction d'une maison des associations à Selongey ;
- ▶ 204 773 € pour la construction d'un bâtiment polyvalent sur la base nautique à Arc-sur-Tille ;
- ▶ 95 003 € pour la création d'une voie verte entre Brognon et Saint-Julien ;
- ▶ 89 000 € pour la réhabilitation et l'extension de la médiathèque à Belleneuve ;
- ▶ 35 409 € pour des liaisons douces entre Norges-la-Ville, Brétigny, Clénay et Saint-Julien.

■ Doubs

- ▶ 429 835 € pour l'aménagement urbain et paysager du centre-bourg d'Étouvans ;
- ▶ 300 000 € pour la construction d'une salle communale à Osselle-Routelle ;
- ▶ 142 900 € pour l'aménagement du cœur de village à Mouthe ;
- ▶ 275 000 € pour la construction d'une école et la création d'une maison de santé à Dommartin.

■ Haute-Saône

- ▶ 799 900 € pour la création d'un centre périscolaire et la rénovation énergétique du groupe scolaire à Port-sur-Saône ;
- ▶ 360 000 € pour l'extension de la Maison de santé à Saint-Loup-sur-Semouse ;
- ▶ 343 745 € pour la création d'une maison de santé à Corre ;
- ▶ 125 000 € pour l'extension de la maison de santé à Saulx ;
- ▶ 17 556 € pour l'installation de consignes sécurisées pour les vélos à Scey-sur-Saône.

■ Jura

- ▶ 271 750 € pour la réalisation de la première phase du schéma directeur cyclable du Grand Dole, afin de développer les mobilités actives du quotidien.

■ Nièvre

- ▶ 117 642 € pour la réhabilitation d'un bâtiment en pharmacie à Brinon-sur-Beuvron ;
- ▶ 185 000 € pour la création d'une micro-crèche à Entrains-sur-Nohain.

■ Saône-et-Loire

- ▶ 355 715 € pour l'extension de la Maison de santé à Matour ;
- ▶ 90 127 € pour l'extension de l'abattoir communautaire d'Autun.

■ Territoire de Belfort

- ▶ 300 000 € pour la création d'un parc urbain multi-activités et arboré à Belfort.

■ Yonne

- ▶ 200 000 € pour l'aménagement d'un itinéraire cyclable entre Auxerre et Chevannes ;
- ▶ 300 000 € pour la construction d'un groupe scolaire à Lixy.

TEA - Soutien à l'ingénierie territoriale :

Au titre de l'ingénierie, les élus votent un complément de **23 716 €** pour le financement de deux postes au PETR Charolais-Brionnais (**Saône-et-Loire**) : un chargé de mission santé et un chargé de mission urbanisme durable et adaptation au changement climatique.

➔ « Centralités rurales en région » : écoquartier de Toupes (Jura)

Le dispositif C2R s'adresse aux communes de moins de 15 000 habitants et reconnues comme fragiles. 128 villes de Bourgogne-Franche-Comté sont éligibles. Elles concentrent des commerces, des services et des équipements essentiels pour la population et par les habitants des communes voisines ne possédant pas cette même offre sur place. Ces pôles connaissent des variations démographiques et d'emploi défavorables, et un revenu moyen par habitant plus faible que la moyenne régionale. Les communes qui disposent d'une stratégie de revitalisation antérieure à cinq ans peuvent bénéficier d'une enveloppe maximale de 500 000 €, les autres d'une aide maximale de 200 000 €.

Dans le cadre, les élus accordent une aide de 432 435 € à la commune de Bletterans (Jura) pour l'aménagement de l'écoquartier des Toupes, comprenant la création de voiries, d'espaces publics, de stationnements perméables, d'une placette centrale et d'aménagements paysagers favorisant l'infiltration des eaux de pluie et les îlots de fraîcheur.

Transports - Mobilités

➔ Plan vélo : de nouveaux abris vélo sécurisés dans les gares

Dans le cadre du Plan Vélo régional, la Région poursuit son engagement pour les mobilités douces en attribuant plus de 57 210 € de subventions pour la réalisation d'abris vélos sécurisés aux abords de cinq gares à faible fréquentation. Ces équipements, financés à hauteur de 80 % par la Région, visent à faciliter l'intermodalité et à offrir une alternative à l'emport des vélos dans les trains.

Les bénéficiaires :

- ▶ Commune de Champigny-sur-Yonne (Yonne) : 25 462 € pour l'installation de douze places sécurisées, afin de répondre à la forte fréquentation de la gare et à la saturation du stationnement automobile ;
- ▶ Commune d'Arcy-sur-Cure (Yonne) : 8 050 € pour la création de quatre places sécurisées, intégrées à un aménagement global incluant le covoiturage ;
- ▶ Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura (Jura) : 23 700 € pour équiper trois gares (Andelot, Champagnole et La Chaux-des-Crotenay) avec des stationnements sécurisés et des services complémentaires (recharge, réparation).

Depuis 2017, la Région a déjà équipé 45 gares d'abris vélos sécurisés et poursuit le déploiement de ces aménagements dans les gares de plus faible fréquentation (moins de 500 voyageurs par jour).

➔ Diviavélopark en gare de Dijon-Ville (Côte-d'Or)

Les élus votent une subvention de 75 000 € en faveur de Dijon Métropole pour le fonctionnement du Diviavélopark de la gare de Dijon-Ville pour la période 2025-2028 (25 000 € par an).

Ce soutien s'inscrit dans la continuité d'un partenariat engagé depuis 2013 visant à favoriser l'intermodalité et l'usage du vélo en gare. Il permet aujourd'hui de maintenir une offre de stationnement sécurisé pour les vélos, malgré la réduction du nombre de places disponibles due aux travaux de modernisation du site.

Environnement - Énergie

➔ Milieux aquatiques

La Région accorde une enveloppe de 120 300 € pour six projets d'amélioration de la ressource en eau et de protection des milieux aquatiques.

Ces aides concernent à la fois des actions d'animation territoriale et des travaux de restauration :

- ▶ 70 930 € à l'ÉPAGE Seille et affluents à Villeveux (**Jura**) pour des travaux de restauration de la Seillette sur 2,8 km et pour l'animation territoriale du programme d'actions 2026 en faveur de la trame verte et bleue à l'échelle du bassin versant ;
- ▶ 23 830 € au Syndicat du bassin versant de la Vouge (**Côte-d'Or**) pour l'animation d'un programme de restauration des milieux aquatiques du bassin ;
- ▶ 2 400 € au Syndicat mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme (**Saône-et-Loire**) pour des actions de sensibilisation autour de l'eau sur ce territoire ;
- ▶ 15 800 € à la Communauté de communes Cœur de Loire (**Nièvre**) pour l'animation d'un programme de restauration des cours d'eau sur le territoire intercommunal ;
- ▶ 7 350 € à la Communauté d'agglomération du Grand Chalon (**Saône-et-Loire**) pour l'animation d'actions de restauration des milieux aquatiques du bassin versant de la Corne.

➔ Protection de la biodiversité

Les élus votent une enveloppe totale de 225 060 € pour soutenir plusieurs projets en faveur de la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté.

Parmi les actions financées :

- ▶ 58 840 € à la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (**Saône-et-Loire**) pour des actions de conservation de la loutre d'Europe ;
- ▶ 14 550 € à la Fédération départementale des chasseurs de **Saône-et-Loire** pour la restauration de mares favorables au triton crêté (espèce protégée) ;

- ▶ 70 000 € au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté pour le programme LIFE RESTITUO de restauration des tourbières du **Jura** ;
- ▶ 50 000 € à la Fédération départementale des chasseurs du **Doubs**, dans le cadre du programme de recherche CARELI sur la gestion de la faune.

➔ Vergers de sauvegarde

Les élus attribuent une nouvelle enveloppe de **31 250 €** pour accompagner **21 projets de vergers de sauvegarde** sur le territoire. Ce dispositif vise à préserver les variétés fruitières anciennes, favoriser la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel, notamment par la plantation d'arbres fruitiers locaux, de haies mellifères et la création d'espaces à vocation pédagogique.

Les communes ou associations bénéficiaires :

- ▶ 1 370 € à la Commune de Saulieu (**Côte-d'Or**) pour la plantation d'arbres fruitiers et d'une haie mellifère dans une école élémentaire ;
- ▶ 2 900 € à la Commune de Dampierre-sur-Salon (**Haute-Saône**) pour la création d'un verger de sauvegarde à vocation pédagogique en centre-bourg ;
- ▶ 1 770 € à l'Association des Jardins familiaux de Talant (**Côte-d'Or**) pour l'implantation de fruitiers locaux sur des parcelles de jardins ;
- ▶ 1 500 € à l'Association APAS ONF à Mouthe (**Doubs**) pour la création d'un verger sur un terrain forestier inutilisé ;
- ▶ 6 210 € à l'Association Les Acteurs Solidaires en Marche à Nevers (**Nièvre**) pour la reconversion d'une friche urbaine en verger de sauvegarde et parc nourricier.

Une aide totale de **17 500 €** est octroyée pour soutenir les projets de **16 particuliers**.

Il s'agit de la deuxième série de projets soutenus en 2026, après une première vague approuvée par les élus en février, portant à ce stade à 48 le nombre de dossiers accompagnés pour un montant total d'environ 148 000 €.

➔ Surveillance de la qualité de l'air

La Région attribue une subvention de **50 000 €** à l'ATMO Bourgogne-Franche-Comté, dont le siège est à Besançon (Doubs), pour **renforcer la surveillance de la qualité de l'air**.

Cette aide finance principalement l'acquisition et la remise en état d'une station mobile de mesure, afin de mieux suivre la pollution dans les zones rurales et identifier les sources de particules fines.

L'objectif est d'améliorer la connaissance des pollutions locales et d'accompagner les collectivités dans la réduction des émissions et la protection de la santé.

➔ CPER 2021-2027 : soutien régional à un projet bois-énergie (Doubs)

Au titre du Contrat de plan État-Région 2021-2027, la Commission permanente attribue une subvention de 86 820 € à la société Grosjean Concept Bois pour la création d'une chaufferie biomasse à Servin (Doubs).

Ce projet permettra de valoriser des résidus de bois issus de l'activité de l'entreprise pour produire de la chaleur renouvelable et de réduire les émissions de CO₂ d'environ douze tonnes par an.

➔ EFFILOGIS

Dans le cadre du programme EFFILOGIS, destiné aux bailleurs sociaux, aux collectivités et aux associations, la Région vote une enveloppe globale de 660 464 € pour soutenir la rénovation BBC de 90 logements sociaux et trois bâtiments publics.

- 320 460 € d'aide à cinq bailleurs sociaux pour la rénovation BBC de 90 logements :
 - ▶ 180 000 € à l'AHSSSEA pour la rénovation de 30 logements à Frotey-lès-Vesoul (Haute-Saône) ;
 - ▶ 54 000 € à Habitat 25 pour la rénovation de neuf logements à Besançon (Doubs) ;
 - ▶ 50 000 € à La Maison pour Tous pour la rénovation de 15 logements à Morez (Jura) ;
 - ▶ 24 000 € à la SIMAD pour la rénovation de quatre logements à Joigny (Yonne) ;
 - ▶ 12 460 € à Néolia pour le projet de rénovation de 32 logements à Besançon (Doubs).

- 340 000 € au profit de trois collectivités pour la rénovation énergétique de bâtiments publics et associatifs :
 - ▶ 100 000 € à la commune de Huilly-sur-Seine (Saône-et-Loire) pour la rénovation thermique, la transformation et l'extension de la salle polyvalente ;
 - ▶ 120 000 € à la commune de Bresse-sur-Tille (Côte-d'Or) pour la rénovation thermique et acoustique, ainsi que la mise en accessibilité de l'école maternelle ;
 - ▶ 120 000 € pour la rénovation énergétique de la salle Marcel Pagnol à Virey-le-Grand (Saône-et-Loire).

➔ Assises européennes de la transition énergétique 2026

La Région accorde une aide de 50 000 € à Dijon Bourgogne Tourisme et Congrès pour l'organisation des Assises européennes de la transition énergétique, qui se tiendront du 23 au 25 juin 2026 à Dijon (Côte-d'Or). Cet événement de référence en Europe rassemble plus de 3 000 participants chaque année.

Partenaire de l'édition 2026, la Région sera fortement impliquée, avec notamment la tenue d'un stand régional, l'animation d'ateliers thématiques et la valorisation du réseau des POTES (Pionniers ordinaires de la transition écologique).

Numérique

→ Usages innovants du numérique : deux projets en Saône-et-Loire

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transformation numérique, la Région soutient deux projets d'usages innovants du numérique en Saône-et-Loire, pour un montant global de 70 130 €.

- ▶ 55 130 € accordés à l'EHPAD Marcellin Viollat à Digoin pour le déploiement d'un dispositif d'« oreille augmentée », reposant sur une IA sonore.
Ce système permet de détecter automatiquement des situations de détresse chez les résidents et d'alerter les soignants en temps réel, améliorant à la fois la sécurité des patients et les conditions de travail des équipes.
- ▶ 15 000 € à l'association ÉCOSPHÈRE à Montceau-les-Mines pour l'expérimentation d'un outil d'intelligence artificielle pour aider les entreprises industrielles du ferroviaire.
Ce dernier permet de gagner du temps, en facilitant notamment l'analyse de documents techniques et la réponse aux appels d'offres.

→ Infrastructures numériques et nuage souverain

La Région affecte une enveloppe totale de 3 M€ pour poursuivre ses investissements en faveur du numérique, avec un double objectif : renforcer le réseau régional et lancer un cloud public souverain.

- ▶ 500 000 € sont consacrés à l'exploitation, l'amélioration et l'extension du réseau BFC Connect, véritable « autoroute du numérique » régionale. Déployé depuis 2016, ce réseau en fibre optique apporte le très haut débit aux entreprises, aux collectivités et aux lycées, y compris dans les territoires ruraux.
- ▶ 2,5 M€ sont dédiés à la création d'un nuage souverain régional.
Interconnecté à BFC Connect et reposant sur plusieurs centres de données, ce futur cloud permettra d'héberger les données publiques localement, de manière sécurisée. Il doit également favoriser la mutualisation de systèmes d'information entre les collectivités et les acteurs publics, tout en réduisant leur dépendance à des solutions extérieures.

Culture et patrimoine

→ Soutien à deux librairies indépendantes

Dans le cadre de sa politique régionale en faveur de l'économie du livre, les élus votent une aide globale de 18 600 € pour soutenir deux librairies indépendantes :

- ▶ 15 600 € à La Librairie à Cray (Haute-Saône), pour accompagner la reprise et renforcer son stock ;
- ▶ 3 000 € à la librairie Le Goût des Mots à Château-Chinon (Nièvre) pour financer des travaux d'amélioration énergétique.

→ La Région aux côtés des acteurs de la musique

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région vote une enveloppe globale de 2,9 M€ en faveur des acteurs de la musique. Cette enveloppe est destinée à accompagner les lieux de diffusion et de formation, ainsi que les structures ressources.

- 795 000 € au bénéfice des SMAC (scènes de musiques actuelles), répartis entre huit équipements structurants du territoire :
 - ▶ 140 000 € à La Rodia à Besançon (Doubs) ;
 - ▶ 110 000 € à La Vapeur à Dijon (Côte-d'Or) ;
 - ▶ 110 000 € au Moloco à Audincourt (Doubs) ;
 - ▶ 90 000 € à Echosytem à Scey-sur-Saône (Haute-Saône) ;
 - ▶ 90 000 € au Moulin à Poligny (Jura) ;
 - ▶ 85 000 € au Café Charbon à Nevers (Nièvre) ;
 - ▶ 85 000 € à La Cave à Musique à Mâcon (Saône-et-Loire) ;
 - ▶ 80 000 € au Silex à Auxerre (Yonne).
- 1,314 M€ à cinq structures de diffusion musicale :
 - ▶ 1,2 M€ pour la programmation 2026 de l'Opéra de Dijon (Côte-d'Or) ;
 - ▶ 27 000 € à La Maison pour tous - Foyer Brassens à Beaucourt (Territoire de Belfort) ;
 - ▶ 22 000 € à LaPéniche à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) ;
 - ▶ 43 000 € à Ici l'Onde à Dijon (Côte-d'Or) ;
 - ▶ 22 000 € au Cabaret L'Escale à Migennes (Yonne) ;
- 750 000 € pour les conservatoires à rayonnement régional de Dijon (Côte-d'Or), Besançon (Doubs) et Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), à hauteur de 250 000 € chacun, afin de soutenir les parcours professionnalisants.

➔ Soutien aux acteurs du spectacle vivant

Les élus attribuent une enveloppe globale de plus de 325 500 € pour soutenir le spectacle vivant (compagnies, lieux d'accueil en résidence et structures de diffusion).

Parmi les principaux projets soutenus :

- **Compagnies artistiques**
 - ▶ 28 000 € pour la compagnie Day for Night (théâtre) à Besançon (**Doubs**) ;
 - ▶ 20 000 € Pour la compagnie Pagnozoo (cirque équestre) à Besançon (**Doubs**) ;
 - ▶ 22 500 € pour Pudding Théâtre (spectacles et créations culturelles) à Mesnay (**Jura**).

- **Lieux d'accueil en résidence**
 - ▶ 7 000 € à L'Instand'Art – Colombier des Arts à Plainoiseau (**Jura**) ;
 - ▶ 10 000 € à l'association À la rue (Les Zaccros d'ma rue) à Nevers (**Nièvre**) ;

- **Structures de diffusion**
 - ▶ 70 000 € à l'Association Bourguignonne Culturelle (ABC) pour le festival « À pas contés » à Dijon (**Côte-d'Or**) ;
 - ▶ 45 000 € à Culture 70 pour de la diffusion itinérante en **Haute-Saône** ;
 - ▶ 30 000 € au Théâtre du Pilier à Giromagny (**Territoire de Belfort**) ;
 - ▶ 22 000 € au CROUS Bourgogne-Franche-Comté (service culturel) à Dijon (**Côte-d'Or**) ;
 - ▶ 20 000 € à l'Université de Bourgogne Europe (Atheneum) à Dijon (**Côte-d'Or**) ;
 - ▶ 20 000 € à L'Amuserie – Théâtre Goup' à Lons-le-Saunier (**Jura**) ;
 - ▶ 15 000 € à Une poignée d'images – Théâtre de marionnettes à Belfort (**Territoire de Belfort**).

➔ Festivals et manifestations culturelles

Les élus votent une enveloppe de 695 000 € pour le soutien de 51 festivals et manifestations culturelles en 2026, dont 41 au titre du spectacle vivant (558 000 €), six du cinéma (109 500 €) et quatre du livre (27 700 €).

Quelques exemples

- **Spectacle vivant**
 - ▶ 80 000 € pour le festival « Chalon dans la Rue », du 23 au 26 juillet à Chalon-sur-Saône (**Saône-et-Loire**) ;
 - ▶ 42 000 € pour le festival « Idéklic », du 8 au 11 juillet à Moirans-en-Montagne (**Jura**) ;
 - ▶ 35 000 € pour le festival « Les Zaccros d'ma Rue », du 29 juin au 5 juillet à Nevers (**Nièvre**) ;
 - ▶ 10 000 € pour « Spectacles du Monde », du 1^{er} au 9 août à Port-sur-Saône (**Haute-Saône**) ;
 - ▶ 8 000 € pour « Rockalissimo », du 5 au 6 juin à Saint-Aubin (**Jura**) ;
 - ▶ 5 000 € pour « Taingy dans la Rue », 29 au 30 mai à Taingy (**Yonne**).

■ Cinéma

- ▶ 70 000 € pour « Entrevues », du 16 au 22 novembre à Belfort (**Territoire de Belfort**) ;
- ▶ 9 000 € pour « Les Conviviales de Nannay », du 14 au 16 et du 22 au 29 août à Nannay (**Nièvre**) ;
- ▶ 4 000 € pour « Bloody Week-end », les 30 et 31 mai à Valentigney (**Doubs**).

■ Livre

- ▶ 13 000 € pour « Livres en vignes », les 26 et 27 septembre à Vougeot (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 10 000 € pour « Manufacture d'idées », du 26 au 30 août à Hurigny (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ 2 200 € pour « Nature en livres », du 6 juillet au 6 août, manifestation itinérante (**Nièvre et Yonne**).

➔ Arts visuels

Dans le cadre de son dispositif de soutien aux actions de sensibilisation aux arts visuels, la Région accorde une enveloppe de 19 400 € pour accompagner **quatre projets** portés par des structures culturelles du territoire.

- ▶ 7 500 € à **La Fraternelle** à Saint-Claude (**Jura**), pour son programme d'accueil en résidence, d'expositions interactives et d'actions éducatives à destination de publics variés (scolaires, familles) ;
- ▶ 5 000 € à **L'Arc - scène nationale** au Creusot (**Saône-et-Loire**), pour son programme d'expositions (dont « Révolutionnaires ! », de visites ou d'ateliers) ;
- ▶ 5 000 € pour **Le Théâtre** à Mâcon (**Saône-et-Loire**) pour des expositions, des résidences d'artistes et des ateliers ;
- ▶ 2 000 € à **l'Association des Amis de Ratilly** à Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe (**Yonne**) pour une programmation associant l'art contemporain et le patrimoine au château de Ratilly, avec des expositions et des actions de médiation (ateliers, publications, rencontres).

➔ Patrimoine régional

Les élus régionaux accordent une enveloppe globale de 97 108 € de subventions d'investissement au titre du Fonds incitatif et partenarial, destiné à accompagner la restauration du patrimoine protégé.

Ces crédits permettent de soutenir deux projets structurants en milieu rural :

- ▶ 74 608 € pour la restauration de l'église Notre-Dame de Salmaise (**Côte-d'Or**).
Il s'agit de la seconde tranche de travaux portant notamment sur les façades, la toiture et la mise en valeur intérieur.
- ▶ 22 500 € pour la restauration de la toiture de l'église Saint-Pierre de Sémelay (**Nièvre**).

Sport

→ Soutien aux ligues et aux comités sportifs

La Région mobilise près de **1,49 M€** pour soutenir les ligues et les comités sportifs de Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre du COS (Contrat d'Objectifs Sportif). Ces aides bénéficient à **plus de 3 000 clubs** sur l'ensemble du territoire.

À titre d'exemples :

- ▶ 24 550 € à la Ligue BFC d'athlétisme (91 clubs) ;
- ▶ 14 800 € à la Ligue BFC de badminton (86 clubs) ;
- ▶ 67 000 € à la Ligue BFC de basketball (140 clubs) ;
- ▶ 57 500 € au Comité régional de cyclisme (135 clubs) ;
- ▶ 33 000 € au Comité régional BFC d'équitation (553 clubs) ;
- ▶ 178 500 € à la Ligue BFC de football (659 clubs) ;
- ▶ 72 900 € à la Ligue BFC de handball (110 clubs) ;
- ▶ 41 000 € au Comité régional BFC handisport (135 clubs) ;
- ▶ 112 500 € à la Ligue BFC de Judo – Jujitsu – kendo (245 clubs) ;
- ▶ 53 000 € à la Ligue BFC de natation (57 clubs) ;
- ▶ 78 800 € à la Ligue BFC de rugby (89 clubs) ;
- ▶ 62 500 € à la Ligue régionale de ski de Bourgogne-Franche-Comté (57 clubs) ;
- ▶ 70 500 € à la Ligue BFC de tennis (313 clubs).

→ Manifestations sportives

La Région attribue une aide de **45 500 €** pour soutenir l'organisation de **14 événements sportifs** en Bourgogne-Franche-Comté en 2026.

Parmi les manifestations :

- ▶ 12 000 € pour le Championnat du Monde des Nations Side-car et Quad-cross, les 26 et 27 septembre à Sainte-Radegonde (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ 11 000 € pour les Championnats de France – Challenge national BMX Race, les 3 et 5 juillet à Besançon (**Doubs**) ;
- ▶ 3 000 € pour le Final Four du Championnat de France National 2 de basket fauteuil, les 12 et 13 juin à Dijon (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 1 500 € pour le Rallye international de la Cure (canoë kayak), les 26 et 27 septembre à Dun-les-Places (**Nièvre**).

Aide régionale aux projets « Égalité – Citoyenneté »

Les élus de la Commission permanente vote une enveloppe globale de 13 000 € pour soutenir les initiatives de cinq structures au titre de l'aide aux projets « Égalité-Citoyenneté ».

- ▶ 1 500 € à la Fédération des œuvres laïque du Jura à Lons-le-Saunier pour l'organisation du festival citoyen « On s'bouge ! » ;
- ▶ 3 000 € au Karaté Club Bethoncourt A.S à Bethoncourt (Doubs) pour promouvoir l'égalité femmes-hommes à travers le projet « Les Flammes de l'ombre » ;
- ▶ 2 500 € à l'association Nouvel Esprit LGBTQ+ à Besançon (Doubs), pour des actions de lutte contre les discriminations autour du 17 mai ;
- ▶ 3 000 € à la Compagnie Bayadelle à Besançon pour la création du spectacle de sensibilisation aux discriminations et à l'égalité filles-garçons « Des Baleines dans la cour » ;
- ▶ 3 000 € à l'association Le Bloc à Dijon (Côte-d'Or) pour l'organisation des « Journées du Matrimoine 2026 » pour valoriser la place des femmes dans la culture.

Aide à l'emploi associatif

Mis en place en 2017, le programme régional d'aide à l'emploi associatif accompagne la création et la pérennisation d'emplois dans les associations pour leur permettre de se structurer et de se développer.

Les élus régionaux accordent une aide de 63 000 € en faveur de neuf associations (7 000 € chacune) pour soutenir neuf emplois associatifs sur l'ensemble du territoire.

- ▶ Association Mi-Scène (culture) à Poligny (Jura) ;
- ▶ ADMR Châteauneuf (solidarité) à Châteauneuf (Saône-et-Loire) ;
- ▶ AIIS Interm'Aide (insertion sociale) à Mailleroncourt-Charette (Haute-Saône) ;
- ▶ France Nature Environnement BFC à Besançon (Doubs) ;
- ▶ Le Tâche Papier (jeunesse-culture) à Dijon (Côte-d'Or) ;
- ▶ Maison de Quartier Centre-Ville (solidarité) à Belfort (Territoire de Belfort) ;

Synthèse budgétaire

Commission permanente du 29 mai 2026

Répartition par domaine des **47,4 M€** :

Thématique	Montant
AGRICULTURE	633 511,00
APPRENTISSAGE	742 326,66
BOIS - FORÊT	65 218,00
CITOYENNETÉ ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES	320 000,00
CULTURE	4 444 118,00
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	6 653 765,39
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR L'EMPLOI	515 640,00
ÉCOLOGIE	853 821,60
ÉNERGIE	988 481,43
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE	7 789 797,00
FINANCES	35 000,00
FORMATION PROFESSIONNELLE	23 035,66
INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES	3 270 128,00
JEUNESSE - VIE ASSOCIATIVE	76 000,00
LYCÉES	1 678 277,45
PARCS	254 570,00
RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCO-SUISSES	53 195,00
SANTÉ	30 000,00
SPORT	1 683 550,00
TOURISME	123 626,00
TRANSPORTS-DÉPLACEMENT-INTERMODALITÉ	17 162 439,02
Total	47 396 500,21